

Pour diffusion immédiate

Avec le temps chaud, la pluie et l'humidité, les moustiques sont nombreux : une protection s'avère importante

JOLIETTE, LE 16 JUIN 2011 – En ce début de saison estivale et compte tenu de l'abondante pluie, du taux d'humidité élevé et de la chaleur, la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière réitère la nécessité de se protéger contre les moustiques. Certains de ces insectes peuvent être des vecteurs pour la transmission de maladies, dont l'encéphalite équine de l'Est (EEE). L'année dernière, la région de Lanaudière a compté plusieurs cas d'EEE chez des chevaux indiquant la présence de moustiques porteurs du virus. Aucun cas humain n'a cependant été déclaré à la DSPE pour cette même période.

La transmission de l'EEE

Le virus de l'EEE est transmis par des moustiques qui se nourrissent normalement du sang des oiseaux. Les humains, les chevaux et les oiseaux sont à risque d'infection pendant la période où la population de moustiques est élevée, soit à l'été et à l'automne, et ce, jusqu'à la première gelée soutenue. Les humains ne contractent pas la maladie après un contact avec un cheval ou un animal malade, mais à la suite d'une piqûre de moustique infecté présent dans l'environnement. De plus, la maladie ne se transmet pas d'une personne à une autre. Pour éviter toute confusion : il n'est pas possible de contracter la maladie en mangeant de la viande chevaline, puisque celle-ci a été cuite.

La maladie

Au Québec, aucun cas humain d'EEE n'a été signalé depuis que cette maladie est devenue à déclaration obligatoire, en 2003. Les symptômes de la maladie sont variables, pouvant aller d'une fièvre de courte durée, de maux de tête, de conjonctivite et de douleurs musculaires. Une forme grave serait caractérisée par un début brutal des symptômes, soit d'importants maux de tête, d'une fièvre élevée, d'une douleur au cou, d'une altération de l'état de conscience, d'un coma, de tremblements, de convulsions et de la paralysie.

Conseils importants pour éviter les piqûres d'insectes

- ♦ Assurez-vous d'avoir des moustiquaires en bon état aux fenêtres et aux portes de la maison;
- ♦ Portez des vêtements longs et de couleur claire, sans oublier les bas et les souliers, pour toutes vos activités extérieures;

- ♦ Évitez de vous exposer aux piqûres d'insectes durant les périodes où ils sont plus actifs, soit au lever et au coucher du soleil;
- ♦ Utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'eucalyptus citron en quantité raisonnable sur les parties du corps non protégées par les vêtements, en suivant les indications du fabricant, lors d'activités prolongées à l'extérieur.
- ♦ De plus, évitez l'accumulation d'eau stagnante qui favorise la prolifération des moustiques.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Info-Santé ou consultez un médecin.

Source : Direction de santé publique et d'évaluation

Renseignements : Pascale Lamy
Agente d'information
Direction des communications et des relations publiques
450 759-1157, poste 4437
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca